



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 91

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-Mail : mairie@plumaugat.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Vendredi 19 mai 2017

RESUME CONSEIL DU 26 avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Dinan Agglomération – accord fiscal de fusion – adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et du montant des allocations de compensation « neutralisation » pour 2017 :

M. le Maire fait part au CM que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 30 mars 2017 a adopté les modalités de mise en œuvre de l'accord fiscal de fusion qui répond à l'objectif de neutralisation fiscale et de solidarité adopté dans la charte de création de Dinan Agglomération. Cet accord fiscal repose sur :

- L'adoption d'une politique d'abattements communautaire par Dinan Agglomération ;
- La suppression des ajustements de quotités liées à la fraction départementale transférée sur les bases intercommunales ;
- L'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive sur 3 ans des taux communautaires de taxe d'habitation, de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- L'instauration d'un mécanisme de neutralisation de la variation des taux d'imposition et des produits sur 3 ans au sein du bloc local (communes et EPCI).

Après délibération, le CM adopte le rapport de la CLECT et en particulier son point n°4 relatif au dispositif de neutralisation de la variation des taux d'imposition et des produits ; le montant de l'allocation de compensation « neutralisation de la variation des taux d'imposition et des produits » pour l'année 2017 qui s'élève pour notre commune PLUMAUGAT à 11 481 €.

Avant-projet route de Trémorrel : Approbation : M. le Maire présente au CM l'Avant-projet (APD) pour l'aménagement de la rue de Trémorrel élaboré par l'AGENCE 7 lieux. Ce projet est issu de la réflexion engendrée dans le cadre de l'opération d'aménagement de sécurité de cette rue notamment aux abords de l'entrée de l'école. Il s'agit principalement :

- de sécuriser l'accès piéton, créer un parking pour les parents venant déposer et récupérer leurs enfants à l'école (pour répondre à la problématique du stationnement anarchique, nombre de places de stationnement insuffisant, emplacements non matérialisés et non adaptés à l'usage des utilisateurs)
- de mettre en cohérence le plan de circulation à l'entrée de l'agglomération rue de Trémorrel (vitesse limitée, création d'un plateau, d'une écluse, création d'un trottoir).

Après en avoir délibéré, le CM **approuve** l'avant-projet définitif pour l'aménagement de la rue de Trémorrel et **autorise** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Manoir de la Rivière : tarifs 2018 : Tarifs à consulter en mairie

Tarif repas séminaire ou stage en prestation de service au Manoir de la Rivière :

M. le Maire fait part au Conseil des demandes nouvelles en termes de repas avec la location de la salle séminaire du Manoir ou stage en semaine. M. le Maire fait part qu'il serait possible de travailler avec le restaurant l'Authentick qui fournirait le repas, le service serait assuré en prestation par la mairie. M. le Maire demande d'en fixer le tarif (fourniture repas + service). Après délibération, le CM décide de fixer le prix du repas à 14 €.

Gîtes les hirondelles : tarifs 2018 : Tarifs à consulter en mairie

Toilettes cimetière : devis : M. le Maire rappelle au CM le projet d'installation de sanitaires au cimetière et présente différents devis. Après délibération, le CM décide de retenir la proposition de Module Création, de Loscouët sur Meu. Les crédits seront prélevés sur le programme bâtiments communaux.

Examen demandes subventions Associations et divers :

M. le Maire demande au CM de bien vouloir fixer le montant des différentes subventions à allouer en 2017 aux associations / collègues.

- CCAS	2 500 €
- FNACA	300 €
- PLUMAUGAT Athlétisme	1 000 €
- Club des Jeunes	300 €
- Amicale Sapeurs-Pompiers	1 025 €
- La Flèche	1 000 €
- ADMR (Broons Caulnes)	50 €
- Comice Agricole	574 €
- Alcool Assistance	75 €
- Association Protection Civile	58.50 €
- Joutes Nautiques	100 €
- Solidarité Paysans(Bretagne)	100 €
- Collège Notre Dame BROONS	345 €
- Collège Notre Dame ST Méen	23 €

(23 € enfant /subvention reversée à la famille)

PELE – MELE :

1 – Portes Ouvertes 2017 :

Lycée Saint Nicolas La Providence Montauban de Bretagne : Samedi 20 mai 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

2 – Bienvenue dans mon jardin en Bretagne : Ouvrez les portes de votre jardin au naturel les 10 et 11 juin 2017 ! Tous les deux ans en Bretagne est organisé le rendez-vous « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » coordonnée par de nombreux acteurs du jardinage et de l'environnement. En 2015, près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés. Pour cette nouvelle opération, si vous êtes sensibles à l'environnement et jardinez sans pesticides, ouvrez votre jardin aux publics ! Vous pourrez alors partager vos expériences et échanger sur le jardinage au naturel avec d'autres passionnés. Pour participer à l'opération, les 10 et 11 juin 2017, inscrivez-vous en ligne sur www.bienvenedansmonjardinbretagne.org avant le 1^{er} avril. Dinan Agglomération organisera des ateliers « jardiner au naturel » lors de ce week-end.

3 – Arrêté sécheresse : « Depuis septembre 2016, le déficit pluviométrique sur le département des côtes d'Armor représente 36 % de pluie en moins par rapport à une année normale ». Un arrêté sécheresse est affiché en mairie et nous vous rappelons la nécessité d'une utilisation rationnelle de l'eau et vous invitons à lutter contre le gaspillage.

4 – Dans le cadre de l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) un registre de concertation à la disposition de la population sera accessible à la mairie. Ce registre servira à compiler les observations et remarques des citoyens sur le projet de PLUI.

5 – Marché du jeudi : Poissonnier

A compter du 18 mai, Mme GUILMIN vous proposera des produits de la mer.

6 – Restaurant L'AUTHEMTIK : le 19 et 20 mai, repas américain (possibilité de plats à emporter).

7 – ELECTIONS : nous rappelons que pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être muni d'une pièce d'identité avec photo.

8- Accueil des enfants de moins de 3 ans

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant. Nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie (02 96 83 12 31). Une réflexion est en cours notamment sur le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles dans les prochains mois.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de avril et mai :

Samedi 20 mai: randonnée chantée Nicolail'

Samedi 27 mai : Jarret frites : Amicale des sapeurs pompiers

Vendredi 9 juin : Théâtre jeunes de la Nicolail'

Dimanche 11 juin : kermesse de l'école

Vendredi 23 juin : Feu de St Jean (club des jeunes)

Samedi 24 juin : Tournoi de foot

Dimanche 25 juin : Pêche populaire comité des fêtes

Mardi 27 juin : Assiette froide Club du Bon Accueil

Messes :

Jeudi 25 mai à 10 h 30 à Caulnes (profession de Foi)

Dimanche 28 mai à 10 h 30 à Benin

Mardi 31 mai à 20 h 00 à Bonne rencontre

Dimanche 25 juin à 10 h 30 à Caulnes (messe des familles et kermesse paroissiale)

Dans Le Canton :

Dimanche 25 juin : Kermesse paroissiale à Caulnes ; comme les années passées les tickets pour le repas du midi seront en vente début juin à la boulangerie et auprès des membres de l'association.

Prochaine réunion de conseil : 30 Mai 2017 à 20H00